

La fin d'une crise?

Roger Langlois

Number 33, March 1979

Le nouveau programme de français au primaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56532ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Langlois, R. (1979). La fin d'une crise? *Québec français*, (33), 27–27.

La fin d'une crise ?

En novembre 1959, le frère Untel écrivait : « Nos élèves parlent joul, écrivent joul et ne veulent pas parler ni écrire autrement. Le joul est leur langue. Les choses se sont détériorées à tel point qu'ils ne savent même plus déceler une faute qu'on leur pointe du bout du crayon en circulant entre les bureaux. » (*Les Insolences*, p. 24).

Les lettres du frère Untel eurent l'effet d'une bombe et furent d'ailleurs suivies de centaines d'autres venant d'enseignants et de parents de tous les coins de la province. Le Québec s'éveillait à une dure réalité : le système d'enseignement n'était pas aussi parfait qu'on avait voulu le laisser croire.

Les années qui suivirent furent fébriles. La « Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec » avait commencé son immense travail. Entre 1963 et 1966 la « Commission » déposa les 5 volumes constituant son rapport. Au sujet de l'enseignement du français elle constate (volume III, p. 26) :

« On a trop tendance à enseigner la langue maternelle comme s'il s'agissait d'une langue morte : concentration sur la langue écrite, point de départ dans une grammaire normative suivi d'applications et d'exercices, respect de l'orthographe et indifférence à la phonétique. Or la langue maternelle, si elle est un instrument de transmission d'une culture, sert aussi de simple moyen de communication et d'expression, utilisé beaucoup plus souvent sous sa forme orale que sous sa forme écrite. Si elle est un instrument d'expression elle doit exprimer quelque chose. Qu'il s'agisse de la langue parlée ou écrite, elle doit servir à exprimer ce qui intéresse l'enfant, ce qui l'émeut, ce qui a mis en mouvement son imagination et son besoin de dire ; cette aspiration ne peut se satisfaire que dans un climat de confiance, d'échanges d'idées, d'activités intellectuelles de toutes sortes. »

Et un peu plus loin, en parlant des programmes, la commission recommande (volume III, p. 37) :

« Mais on évitera bien entendu de concevoir le programme comme un étroit carcan ; destiné à venir en aide aux enseignants peu expérimentés, le programme doit laisser beaucoup d'initiative aux professeurs bien qualifiés. »

Ces recommandations de la Commission Parent sont rendues publiques en 1964, c'est-à-dire au début de la mise sur pied du ministère de l'Éducation. Elles serviront de point de départ à la réflexion conduisant à l'élaboration de nouveaux programmes.

Le dernier programme des écoles publiques de niveau élémentaire remontait à 1959. Le ministère de l'Éducation en dévoila un nouveau, le programme-cadre, en novembre 1969. Il avait fallu 10 ans et une révolution tranquille (maintenant essoufflée) pour en arriver là. Mais les problèmes ne faisaient que commencer.

Parallèlement au lancement du programme-cadre, l'Assemblée nationale votait la loi 63 dans le tumulte des manifestations populaires. Le mécontentement n'était pas prêt de s'éteindre et devait se poursuivre même après l'adoption de la loi 22 en juillet 1974. Ce contexte, qu'on le veuille ou non, n'a pas facilité la tâche d'implantation du nouveau programme.

Le programme-cadre

Le nouveau programme fut d'abord assez bien reçu par l'ensemble des enseignants. Il faut dire qu'il contrastait avec le précédent qui se présentait surtout comme un inventaire de toutes les notions à faire acquérir aux élèves de l'élémentaire. Le programme-cadre pour sa part insistait davantage sur le fait que l'enseignement du français doit reposer sur la pratique de la langue et que pour ce faire il est nécessaire de placer les élèves en situation de communication. Il proposait, de plus, d'accorder la priorité à la langue orale.

Bien que le nouveau programme ait reconnu l'importance de l'acquisition des connaissances (bon usage, contenu linguistique), l'ensemble du document laissait l'impression que ces apprentissages n'étaient plus aussi nécessaires qu'auparavant.

La nouvelle orientation que proposait le programme-cadre laissait supposer qu'un profond changement des pratiques pédagogiques devait survenir. Pour réaliser cette révolution, le ministère de l'Éducation aurait dû, dès 1969, mettre sur pied une opération d'envergure touchant, entre autres, la formation et le perfectionnement des enseignants et la production d'un matériel didactique adéquat. Ce n'est qu'en 1973, après de multiples pressions, que le gouvernement consentit à investir des sommes importantes pour favoriser l'application des programmes-cadres de français de l'élémentaire et du secondaire. Il s'agissait du Plan de développement des langues. De 1969 à 1973, le ministère s'était contenté de soutenir timidement une opération d'animation du milieu enseignant.

Le Plan de développement des langues 1973-1978

À compter de l'annonce du lancement du Plan DEL, tous les espoirs étaient permis. Le ministère de l'Éducation semblait vouloir enfin agir sur tous les fronts et prendre vraiment la situation en main.

Mais une lacune ne fut jamais comblée. En effet, l'élaboration de matériel didactique ne faisant pas l'objet d'une mesure particulière du Plan et malgré les efforts du groupe de recherche et du personnel du secteur de l'enseignement du français, la production de documents de soutien et de matériel

concret resta insuffisante pendant toute la durée du Plan DEL.

Par ailleurs, le programme de perfectionnement des maîtres de français ne prit son départ qu'en septembre 1975 tandis que la mesure visant l'équipement audio-visuel des classes de français se heurta dès la première année à une barrière de critiques qui atteignirent leur paroxysme avec la série d'articles de Lysiane Gagnon parus dans *La Presse* au printemps de 1975.

Les articles de Lysiane Gagnon eurent à peu près le même effet que les lettres au *Devoir* du frère Untel : la panique. On redécouvrait que les enfants ne pouvaient écrire sans fautes alors que de notre temps... Toutes ces dépenses n'avaient rien donné et l'enseignement du français était encore inefficace. Et pourtant, si nous avions tous eu la chance de relire une lettre écrite à grand-maman du temps de nos 12 ans ou de nos 15 ans ! Mais là n'est pas la question. Il faut que l'enseignement du français soit efficace.

C'est à compter de cette « crise » du printemps 1975 que l'idée de « préciser » les programmes-cadres se fraya un chemin jusqu'aux plus hauts décideurs du ministère bien que cette nécessité ait déjà été maintes fois soulignée bien avant.

Le nouveau programme est l'aboutissement d'une expérience collective longue de 20 ans. Il s'inscrit dans la continuité du renouveau amorcé par la réforme et tente de le concrétiser de façon efficace par une répartition annuelle des objectifs et des contenus d'apprentissage. Le résultat peut être intéressant à moins que l'on oublie rapidement les principes directeurs et les définitions des cent premières pages pour sauter immédiatement dans les contenus d'apprentissage.

Conclusion

Si l'on analyse les 20 dernières années de l'histoire de l'enseignement du français, on est en droit de se demander si un programme quel qu'il soit est en mesure d'influencer l'enseignement comme tel. Le programme-cadre du primaire a-t-il changé la façon dont s'enseignait le français avant 1969 ? Plusieurs parmi nous ont enseigné le français à cette époque. Je me souviens fort bien des manuels utilisés. Or les enfants qui fréquentent actuellement l'école primaire travaillent dans les mêmes manuels, font le même type d'exercices et, seule différence à mon avis, écrivent moins. Ces pratiques ne semblent donc pas avoir changé malgré l'apparition d'un nouveau programme. Changeront-elles maintenant à l'occasion de la parution et de l'éventuelle implantation de celui-ci ? Y aura-t-il une autre « crise » ou un autre « drame » pour remettre encore en question l'enseignement du français ? Souhaitons que le ministère, cette fois-ci, prenne vraiment en main l'opération d'implantation du programme. Après tout, ce sont tous les élèves du primaire qui en profiteront.

Roger LANGLOIS

N.D.L.R. : Monsieur Roger Langlois a été responsable du Service des Programmes de français de mai 1969 à août 1972.